

1<sup>er</sup> août 2024

# JPMorgan Funds - Global Value Fund : Exemption partielle temporaire de commissions pour les Classes d'actions S1 et S2

Une exemption partielle de la Commission annuelle de gestion et de conseil des classes d'actions suivantes s'applique temporairement pour une période de 18 mois s'étendant du 1<sup>er</sup> août 2024 au 31 janvier 2026.

À partir du 1<sup>er</sup> février 2026, la Commission annuelle de gestion et de conseil sera ramenée aux niveaux définis dans le prospectus.

Compartiment	Classe d'Actions	Commission annuelle de gestion et de conseil (%) définie dans le Prospectus	Commission annuelle de gestion et de conseil (%) après exemption partielle Du 1 <sup>er</sup> août 2024 au 31 janvier 2026
JPMorgan Funds - Global Value Fund	S1	0,37	0,15
JPMorgan Funds - Global Value Fund	S2	0,37	0,15

Tous les autres frais et charges du Compartiment restent inchangés. Les changements n'affecteront pas la manière dont le Compartiment est géré.

Pour toute question concernant les modifications apportées ou tout autre aspect relatif à JPMorgan Funds, veuillez vous adresser à votre représentant local habituel.

Pour toute question sur les changements mentionnés, veuillez contacter le Siège social de la SICAV ou votre conseiller habituel. La dernière version du prospectus, traduit en français, et du document d'information clés (DIC), ainsi que le dernier rapport annuel et/ou semi-annuel de la SICAV mentionnée, traduits en français et néerlandais, sont disponibles gratuitement sur notre site [www.jpmorganassetmanagement.be](http://www.jpmorganassetmanagement.be).

Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site de la Beama [www.beama.be](http://www.beama.be) et sur notre site [www.jpmorganassetmanagement.be](http://www.jpmorganassetmanagement.be).

#### La SICAV

Nom : JPMorgan Funds

Forme juridique : SICAV de droit luxembourgeois

Type de fonds : OPCVM

Siège social : 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg

LV-JPM55311 | BE\_FR | 07/24